



Mardi 7 septembre 2021

Communiqué de presse

Emploi, Economie sociale et solidaire et ville circulaire : 3 appels à manifestation d'intérêt

Pour encourager les initiatives en faveur des emplois de demain, soutenir les acteurs de l'Economie sociale et solidaire (ESS) et leurs coopérations, favoriser le développement de l'économie circulaire et de la low tech, la Ville de Bordeaux propose 3 [appels à manifestation d'intérêt](#) (AMI). Dépôt des dossiers avant le 3 octobre. Jury de sélection des lauréats le 21 octobre. Les aides de la Ville s'élèveront de 5000 à 20 000 €. Une cérémonie d'annonce des lauréats sera organisée au cours du Mois de l'ESS en novembre 2021.

Bordeaux a engagé des stratégies fortes liées à l'emploi, l'[Economie sociale et solidaire et l'économie circulaire](#). Les porteurs de projets liés aux thématiques suivantes sont invités à se faire connaître :

Innovons pour les emplois de demain

Il s'agira d'accompagner les acteurs de l'emploi dans leurs initiatives en faveur de tous les publics, pour développer les nouvelles orientations professionnelles en lien direct avec la transition écologique, pour le soutien à l'innovation dans l'accompagnement des personnes privées et la relation avec les entreprises, pour l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi et pour lutter contre les déterminismes de genre sur le marché du travail.

[Candidater à l'AMI Innovons pour les emplois de demain](#)

Economie sociale et solidaire

Cet appel s'adresse à tout type de structure de l'ESS liée aux champs de compétence de la Ville de Bordeaux. Un volet « Coopération d'acteurs ESS » vise aussi à repérer et structurer la concrétisation de projets collectifs locaux de l'ESS, en partenariat avec ATIS pour l'accompagnement.

[Candidater à l'AMI Economie sociale et solidaire](#)

Ville circulaire et low tech

La mairie soutiendra les projets lauréats de ressourceries/recycleries/boutiques de seconde main, de développement d'ateliers d'auto réparation et d'auto fabrication, de structuration de filières de l'économie circulaire en lien avec la collecte et la valorisation des déchets, de conception/fabrication/promotion de produits réutilisables, de déploiement de solutions "low tech" visant la réduction des consommations d'énergie, de renforcement de structures d'accompagnement et de sensibilisation à l'autoconsommation, de production d'énergie renouvelable urbaine, de systèmes d'échanges de proximité, de développement de circuits courts, d'agriculture urbaine, d'intelligence collective, de démocratie participative, de gouvernance partagée, d'éducation populaire et de partage libre des informations et des techniques.

[Candidater à l'AMI Ville circulaire et low tech](#)

Une même structure ne peut se porter candidate qu'à un seul AMI.

Contacts presse

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr